



Illustration : Jean-Julien

1 ENFANT SUR 3 PRIVÉ DE VACANCES

Pour lui offrir des vacances, faites un don ! 

secourspopulaire.fr

Dossier de presse

Campagne « Vacances d'été 2023 »

Sommaire

Les vacances, c'est un DROIT	4
Accès aux vacances pour tous	6
Des vacances sportives	10
L'histoire des vacances au Secours populaire français.....	11
Les partenaires « Vacances d'été 2023 ».....	12
Fiche d'identité du SPF.....	13
Annexe - L'ANCV, un partenaire engagé.....	14

L'association fait appel à tous les gens de cœur. A titre d'exemple, un don de 50€, soit 12,50€ après déduction fiscale, offre une « journée de vacances » à un enfant. Les personnes désirant soutenir les initiatives du Secours populaire peuvent devenir bénévoles ou adresser un don financier au comité ou à la fédération la plus proche : www.secourspopulaire.fr

Communiqué de synthèse

Le Secours populaire français lance sa campagne « Vacances d'été 2023 » le mercredi 31 mai à l'occasion d'une « Journée bonheur » à Paris. Les 250 vacanciers* venus d'Ile-de-France, de l'Aube, de l'Eure, du Loir-et-Cher, du Loiret, de Haute-Marne, de l'Orne, du Pas-de-Calais et de la Somme vont passer une journée inoubliable à la découverte de la capitale. Au programme : visite de Paris en bus, déjeuner croisière sur la Seine et visite du musée du quai Branly.

*familles, étudiants, personnes isolées, seniors

Aujourd'hui encore, 1 enfant sur 3 ne part pas en vacances.

Le Secours populaire pense que pour grandir un enfant a besoin de 1 500 calories par jour et de partir en vacances.

Se divertir, changer d'air n'est pas un luxe, mais une expérience salutaire pour les familles qui vivent sous la pression constante de conditions difficiles. Pour voir la vie autrement et reprendre espoir, la morosité du quotidien doit faire place aux vacances.

Parce que les vacances permettent de sortir de chez soi, du quartier et de ses habitudes, les animateurs-collecteurs bénévoles redoublent d'efforts pour permettre au plus grand nombre de partir quelques jours, tout au long de l'année.

Colonies, villages Copain du Monde, vacances en famille, séjours adaptés aux seniors ou aux personnes présentant un handicap, accueil dans des familles de vacances bénévoles, séjours pour les jeunes et les adolescents... La forme et la durée du séjour varient pour s'adapter aux souhaits et possibilités de chacun. Les petits bonheurs en vacances font du bien. Ils permettent de se ressourcer, de resserrer les liens familiaux et d'envisager l'avenir plus sereinement.

Après le 15 août, un enfant qui n'est pas parti en vacances ne partira plus. C'est pourquoi le Secours populaire organise depuis 1979 une journée inoubliable pour des milliers de familles et d'enfants : les « Journées des oubliés des vacances ». Journée à la mer, dans un zoo ou dans un parc d'attraction, dans toutes les régions de France mais aussi à l'étranger, des sorties sont organisées. À la rentrée, les enfants peuvent partager avec leurs camarades leurs souvenirs de vacances et se « sentir comme tout le monde ». Un peu de soleil dans leur cœur.

« Les vacances : un droit pour tous devenu inaccessible pour de nombreux foyers. Partir en vacances, c'est se sentir comme les autres, ce qui est indispensable pour les personnes en situation de précarité. Ces moments de bonheur permettent de s'évader de ses problèmes quotidiens, de passer des moments inoubliables et de resserrer les liens. Partir en vacances, c'est se redonner l'espoir d'être comme tout le monde. Plus que quiconque, ces enfants, ces familles ont un immense besoin de grand air, de rires, de jeux, de découvertes et de socialisation. Des moments d'évasion pour les enfants, mais aussi les familles, les seniors, les migrants et les personnes en situation de handicap, à qui la précarité interdit l'accès à ce droit fondamental que sont les vacances. Tous les séjours et activités proposés seront aussi des bouffées d'espoir pour toutes celles et tous ceux que le Secours populaire accompagne tout au long de l'année. Cette année encore, les bénévoles du Secours populaire et nos partenaires se mobiliseront pour que l'été n'oublie personne ! »

Catherine Luffroy, élue au Bureau national du Secours populaire, en charge de la campagne vacances.

L'association fait appel à tous les gens de cœur. A titre d'exemple, un don de 50€, soit 12,50€ après déduction fiscale, offre une « journée de vacances » à un enfant. Les personnes désirant soutenir les initiatives du Secours populaire peuvent devenir bénévoles ou adresser un don financier au comité ou à la fédération la plus proche : www.secourspopulaire.fr

Les vacances, c'est un DROIT



L'article 140 de la loi du 29 juillet 1998 d'orientation relative à la lutte contre les exclusions stipule : « L'égal accès de tous, tout au long de la vie, à la culture, à la pratique sportive, aux vacances et aux loisirs constitue un objectif national. Il permet de garantir l'exercice effectif de la citoyenneté. ».

Pourtant, près d'un Français sur deux (47% - *Sondage Ipsos / Secours populaire 2022*) rencontre des difficultés financières pour partir en vacances au moins une fois par an. Une situation qui se tend avec l'inflation et la hausse des prix qui frappent de plein fouet les ménages les plus précaires.

Les vacances sont un droit et elles sont essentielles au bien-être et à l'équilibre. Partir permet d'oublier ses tracas quotidiens, de renforcer les liens sociaux et de passer des moments inoubliables, pour revenir plus fort. Véritable clé de voûte de l'éducation populaire, les vacances offrent la possibilité de s'émanciper, de se construire et d'ouvrir de nouvelles perspectives.

Le Secours populaire se mobilise pour permettre aux enfants, aux jeunes, aux familles et aux personnes isolées de partir en vacances, pour que l'été n'oublie personne.



Pour Samia et ses quatre enfants, les vacances s'imposent. Elles ont besoin de se retrouver et de changer d'air. La mère de famille garde toujours sur elle les photos de son séjour de l'été dernier.

© Zaïa Hamdi / SPF

« *Heureusement, ici, on paie en plusieurs fois, sinon, ce serait impossible* », intervient Samia, 39 ans. Elle élève seule ses cinq enfants, âgés de 6 à 18 ans, depuis le décès de son mari. Elle est partie l'année dernière à la Grande-Motte (Hérault) avec le Secours populaire. « *C'était magnifique. Depuis, mes enfants me disent tous les jours "quand est-ce qu'on y retourne, maman" ?* » C'est pour cette raison qu'Odette et Suzanne ont une procédure bien rodée. Lors de la première inscription au séjour, en plus de donner des conseils pratiques et de montrer une carte du lieu de villégiature, elles mettent en place un échéancier pour aider les familles. En général, les futurs vacanciers apportent au Secours populaire entre 20 et 50 euros par mois de janvier à juillet. De quoi répartir l'effort. « *On se revoit régulièrement durant cette période et s'arrange toujours, s'il y a besoin* », dédramatise Odette.

Samia abonde : « *Oui, on met de côté, petit à petit, de quoi offrir des glaces aux enfants, des gaufres ; c'est les vacances quand même !* ». Samia montre à Shalabila et à sa mère des photos de l'été dernier en bord de mer : « *Là, c'est la première fois que je suis entrée dans un sauna et là c'était aussi une première dans un jacuzzi !* » Parmi les bulles, un grand visage souriant se détache. « *Ce que j'ai préféré, c'est de n'avoir rien à faire, pas de tâches ménagères, profiter de mes enfants, penser à moi et me faire belle.* » Grand événement, Samia s'est maquillée, « *alors qu'ici je n'y pense jamais* » ; trop occupée. Elle a gardé des contacts avec d'autres mères de famille, « *on s'appelle, on va manger au parc maintenant* ».

<https://www.secourspopulaire.fr/marie-france-et-samia-comptent-les-jours-jusqu-aux-vacances>

L'association fait appel à tous les gens de cœur. A titre d'exemple, un don de 50€, soit 12,50€ après déduction fiscale, offre une « journée de vacances » à un enfant. Les personnes désirant soutenir les initiatives du Secours populaire peuvent devenir bénévoles ou adresser un don financier au comité ou à la fédération la plus proche : www.secourspopulaire.fr

Contacts presse Secours populaire français

Karine Vauloup – 06 77 04 57 33 – karine.vauloup@secourspopulaire.fr

Alexiane Sautel – 06 07 11 70 00 – charlotte.jorcin@secourspopulaire.fr





En Haut – Séjours aux Estables en 2022 © Jean-Marie Rayapen / SPF
En bas – Famille de vacances à Niort en 2022 © Jean-Marie Rayapen / SPF



L'association fait appel à tous les gens de cœur. A titre d'exemple, un don de 50€, soit 12,50€ après déduction fiscale, offre une « journée de vacances » à un enfant. Les personnes désirant soutenir les initiatives du Secours populaire peuvent devenir bénévoles ou adresser un don financier au comité ou à la fédération la plus proche : www.secourspopulaire.fr

Accès aux vacances pour tous

Des vacances pour les enfants

Les enfants sont les premières victimes de l'exclusion. Le Secours populaire met l'enfance au cœur de ses préoccupations et développe des projets permettant aux enfants des familles accompagnées par l'association de profiter de quelques jours d'évasion, loin du quotidien souvent difficile.

- Les départs en familles de vacances

Grâce au réseau de foyers bénévoles du Secours populaire, les enfants sont invités à passer des vacances chez une famille de vacances en France mais aussi en Europe. Ils sont accueillis bénévolement par des familles ayant souvent des enfants du même âge (le « copain des vacances »). Une occasion de se faire de nouveaux amis, tout en découvrant une nouvelle région, un autre mode de vie. Des liens se tissent dans la durée et les enfants sont très souvent en contact avec les familles entre les séjours. Ces séjours en familles de vacances permettent aussi aux enfants de gagner en autonomie et d'élargir leurs horizons.

Par exemple, 30 petits parisiens seront accueillis en familles de vacances en Charente-Maritime, dans les Deux-Sèvres et dans le Morbihan du 10 au 24 juillet ou encore 60 petits français auront la chance de partir en Hollande, en familles de vacances, du 25 juillet au 8 août.

- Les villages d'enfants « Copain du Monde »

Le Secours populaire permet la rencontre d'enfants et de jeunes du monde au sein des villages d'enfants « Copain du Monde » qui se déroulent toute l'année et principalement l'été. Pendant une à trois semaines, les enfants de différents pays dans lesquels le Secours populaire mène des projets sont accueillis pour des séjours d'apprentissage. Ces temps privilégiés favorisent les échanges et permettent aux enfants de se mobiliser ensuite pour développer des actions de solidarité là où ils vivent et/ou vers d'autres pays.

Quelques exemples :

Du 16 au 22 juillet, dans l'Allier, 24 enfants avec des petits belges - Du 24 juillet au 13 août, à Gravelines dans le Nord, 300 enfants avec des Argentins, Haïtiens, Péruviens, et Ethiopiens - En juillet, l'association Solidarité populaire de Grèce organise un village d'une semaine à Evia (Grèce), avec la participation de 35 enfants grecs et français - Du 3 au 13 août, en Corse, 45 enfants avec une délégation du Mexique - Du 16 au 26 août, dans les Yvelines, 28 enfants avec des petits du Liban, du Niger et de Palestine - Du 18 au 28 août, à Tantonville en Meurthe-et-Moselle, 50 enfants avec des petits moldaves - Du 20 au 30 août, dans le Val-de-Marne, 36 enfants avec des petits béninois et serbes - En août, un village est organisé près de Vienne, en Autriche, avec 30 enfants de 5 partenaires du Secours populaire dans la région des Balkans (Bosnie-Herzégovine, Kosovo, Roumanie et Serbie) ainsi que des enfants français et des enfants d'Ukraine réfugiés en Autriche ; etc.

- Les départs en colonies de vacances

Les bénévoles du Secours populaire multiplient les partenariats avec les entreprises et les comités d'entreprises pour permettre aux enfants des familles aidées par l'association de partir en colonies de vacances. Les séjours sont choisis en fonction des thématiques et des disponibilités et les enfants sont accueillis au même titre que les autres participants.

L'association fait appel à tous les gens de cœur. A titre d'exemple, un don de 50€, soit 12,50€ après déduction fiscale, offre une « journée de vacances » à un enfant. Les personnes désirant soutenir les initiatives du Secours populaire peuvent devenir bénévoles ou adresser un don financier au comité ou à la fédération la plus proche : www.secourspopulaire.fr

Par exemple, le Comité Central du Groupe Public Ferroviaire offre 125 places de colonies de vacances (char à voile, équitation, surf, cirque, handball, montagne...) en août pour des séjours de 14 jours.

Des vacances pour les jeunes

Le Secours populaire soutient les projets de vacances des jeunes en difficulté et propose des séjours courts, riches en découvertes culturelles et sportives. Les jeunes en situation difficile, étudiants, travailleurs ou à la recherche d'un emploi, sont très souvent privés de vacances. Pourtant, partir offre la possibilité de découvrir un environnement différent, des lieux inconnus, de rencontrer des nouvelles personnes et de pratiquer d'autres activités. Le Secours populaire favorise également la mobilité des jeunes et les échanges interculturels au sein de l'Europe et du monde.

Par exemple, cette année, pour la première fois, une journée à Cabourg est organisée pour 500 jeunes franciliens le mercredi 12 juillet. Du 21 au 25 juillet, 40 jeunes vont profiter d'un séjour d'éducation artistique au Festival d'Avignon (représentations du In et du Off, rencontres avec des artistes, ateliers d'expression, initiation à la pratique artistique, découverte du patrimoine local).

Des vacances pour les familles

Le Secours populaire accompagne les familles en difficulté dans leurs projets de vacances. Quand elles vivent des moments compliqués, elles ne pensent pas à partir. Pourtant, le départ, le « vivre-ailleurs », constituent des moments de bonheur et de détente qui permettent d'oublier le quotidien. Les vacances en famille resserrent les liens dans une ambiance différente. Véritable « projet », les vacances font l'objet d'une préparation minutieuse (organisation, budget, financement...) et avec l'aide des bénévoles, les personnes en difficulté sont partie prenante. Les familles peuvent ainsi partir au camping, en villages vacances, en séjours organisés, etc. De nombreux partenaires soutiennent le Secours populaire dans cette démarche, comme l'Agence nationale pour les Chèques-Vacances (ANCV).

Quelques exemples :

Du 8 au 15 juillet, 18 personnes (familles monoparentales) des Hauts-de-Seine à Marseille - Du 8 au 15 juillet, 40 personnes (familles monoparentales) du Puy-de-Dôme à Najac - Du 8 au 15 juillet, 40 personnes du Haut-Rhin à Evian-les-Bains - Du 15 au 22 juillet, 15 familles monoparentales (50 personnes) de Haute-Vienne à Hourtin - Du 22 au 29 juillet, 35 personnes des Vosges à Saint-Pair-Sur-Mer - Du 22 au 29 juillet, 40 personnes du Bas-Rhin au Domaine St-Jacques à Obernai ; etc.

Des vacances pour les personnes isolées

Parce que partir permet de rencontrer du monde et de sortir de l'isolement, le Secours populaire vient en aide aux personnes isolées à travers l'accès aux vacances. Dans le cadre du programme « Seniors en vacances », en partenariat avec l'ANCV, le Secours populaire accompagne les personnes âgées, souvent isolées, dans des projets de séjours de vacances en groupe. Dans une ambiance festive et chaleureuse, les personnes âgées découvrent le tourisme, se retrouvent autour d'animations et d'excursions et partagent des moments de convivialité.

Quelques exemples :

Du 17 au 24 juin, 26 seniors de Haute-Vienne à Seignosse - Du 19 au 21 juin, 25 seniors du Haut-Rhin dans les Vosges - Jeudi 17 août, banquet des cheveux blancs Chez Gégène (guinguette sur les bords de Marne) avec 300

L'association fait appel à tous les gens de cœur. A titre d'exemple, un don de 50€, soit 12,50€ après déduction fiscale, offre une « journée de vacances » à un enfant. Les personnes désirant soutenir les initiatives du Secours populaire peuvent devenir bénévoles ou adresser un don financier au comité ou à la fédération la plus proche : www.secourspopulaire.fr

seniors d'Ile-de-France - Du 9 au 16 septembre, 60 seniors de Haute-Savoie à Saint-Pierre-la-Mer - Du 23 au 30 septembre, 30 seniors de Gironde à La Baule ; etc.



Tout l'été, en plus des nombreux séjours organisés, les bénévoles du Secours populaire proposent des « Journées bonheur » et, après le 15 août, les « Journées des oubliés des vacances ».

- Les « Journées bonheur »

Créées il y a trois ans pour offrir des bouffées d'oxygène aux personnes en difficulté au moment de la crise sanitaire, les « Journées bonheur » se multiplient partout en France. Il s'agit de sorties de proximité, mêlant loisirs, sport et culture, pour permettre au plus grand nombre de se déconnecter du quotidien, ne serait-ce que le temps d'une journée.

Quelques exemples :

Le 10 juin, 55 personnes des Ardennes à Provins - Le 11 juin, 4 500 franciliens au Parc Astérix - Le 17 juin, 60 personnes du Cher au parc de loisirs à Bannay - Le 30 juin, 60 personnes de Vendée à Noirmoutier - Le 1^{er} juillet, 100 personnes du Val-de-Marne à la Mer-de-Sable - Le 12 juillet, 50 personnes du Vaucluse au parc Cosmos - Le 19 juillet, 45 personnes de Haute-Savoie au lac d'Aiguebelette ; etc.

- Les « Journées des oubliés des vacances »

1 enfant sur 3 ne part toujours pas en vacances. Malgré les efforts entrepris par les bénévoles du Secours populaire français pour faire partir les enfants en « vraies vacances », un enfant qui n'est pas parti le 15 août ne partira plus. Pourtant, les vacances sont un droit. Elles font grandir. Voilà pourquoi, depuis plus de 40 ans, le Secours populaire organise, partout en France, entre le 15 et 30 août, les « Journées des oubliés des vacances » à la mer, à la montagne, à la campagne... pour tous ces enfants privés de vacances. L'occasion de s'évader et de faire le plein de souvenirs avant la rentrée.

Quelques exemples :

Du 21 au 25 août, 14 000 personnes des Hauts-de-France au Parc Astérix - Le 23 août, 1 700 personnes de la région Pays-de-la-Loire au Papéa Parc - Le 24 août, 400 personnes de la Loire au TouropaParc Zoo - Le 24 août, 800 personnes des Haute-Garonne à Gruissan - Le 24 août, 5 000 petits franciliens et accompagnateurs à Cabourg - Le 24 août, 600 personnes de l'Hérault au lac du Salagou - Le 24 août, 300 personnes des Hautes-Pyrénées au parc Walibi - Le 24 août, 650 personnes du Loiret au Family Park Sorigny - Les 25 et 26 août, 350 petits bretons au Futuroscope - Le 26 août, 300 personnes du Vaucluse au Wave Island - Le 29 août, 600 personnes de la Vienne au Parc Astérix - Le 30 août, 1 200 personnes de Moselle au parc Nigloland ; etc.

L'association fait appel à tous les gens de cœur. A titre d'exemple, un don de 50€, soit 12,50€ après déduction fiscale, offre une « journée de vacances » à un enfant. Les personnes désirant soutenir les initiatives du Secours populaire peuvent devenir bénévoles ou adresser un don financier au comité ou à la fédération la plus proche : www.secourspopulaire.fr



En Haut – Village d'enfants « Copain du Monde » à Meyras en 2022 © Jean-Marie Rayapen / SPF

En bas – Journée des oubliés des vacances à Deauville en 2022 © Nathalie Bardou / SPF



L'association fait appel à tous les gens de cœur. A titre d'exemple, un don de 50€, soit 12,50€ après déduction fiscale, offre une « journée de vacances » à un enfant. Les personnes désirant soutenir les initiatives du Secours populaire peuvent devenir bénévoles ou adresser un don financier au comité ou à la fédération la plus proche : www.secourspopulaire.fr

Des vacances sportives !

Saut en parachute

10 jeunes en difficulté, accompagnés par le Secours populaire de l'Essonne, de Saône-et-Loire et de l'Yonne, vont être initiés au parachutisme. Invités le lundi 12 juin par le centre de Saint-Florentin-Chéu (89), le groupe sautera en parachute en tandem. Ce saut en parachute est une première expérience pour ces jeunes qui n'ont pas les moyens de s'adonner aux loisirs à sensations fortes ! Se confronter à ses peurs dans un cadre très impressionnant mais techniquement sécurisé aide les jeunes à prendre confiance en eux. De plus, le dépassement de soi permet de relativiser la peur et le stress provoqué par les activités de la vie de tous les jours.

Découverte du Tour de France pour près de 1 000 enfants

Du 1er au 23 juillet, des enfants âgés de 8 à 12 ans et accompagnés par le Secours populaire vont participer à 12 étapes du Tour de France hommes. Cette journée de loisirs représente une vraie bouffée d'oxygène pour ces enfants qui n'ont pas toujours la chance de partir en vacances. Cette année, pour la première fois, l'opération sera déclinée sur le Tour de France femmes, du 23 au 28 juillet, sur 6 étapes. A chacune de ces étapes, de 10h à 17h, les enfants vont découvrir la pratique du vélo et du BMX grâce à une initiation proposée avec l'installation d'une piste mobile et d'une rampe de lancement, au bord de la route empruntée par les coureurs. Les enfants vont également assister au passage de la célèbre caravane publicitaire puis du peloton. Une initiative organisée en partenariat avec la Fondation FDJ et à Amaury Sport Organisation.

Olympiades de la solidarité à l'île de Saint-Martin

Le Secours populaire organise, pour la première fois, le samedi 22 juillet, une « Journée des oubliés des vacances - Olympiades de la solidarité » pour 300 enfants de 6 à 12 ans, au stade Jean-Louis Vanterpool et sur la plage du Galion, à Saint-Martin. Les enfants accompagnés par les partenaires du Secours populaire à Saint-Martin, Sin Marteen, en Guadeloupe, en Martinique, à Antigua et à Saint Barthélemy vont profiter d'une inoubliable journée de vacances autour du sport, de la santé et de l'environnement. Au programme : activités nautiques, baignade, animations sportives et musicales et sensibilisation sur l'environnement et la santé. Cette journée inédite a pour objectif de favoriser la rencontre des enfants de différentes îles des Caraïbes et d'offrir de l'évasion à des enfants privés de vacances.

Séjours « multi-voiles » avec Les Glénans

Le Secours populaire et Les Glénans proposent, en août, 3 séjours d'une semaine en Bretagne et 3 séjours dans l'Hérault pour près de 80 jeunes de 18 à 25 ans. Les Glénans attachent autant d'attention à la formation nautique qu'à l'apprentissage de la vie collective sur mer et à terre, et à la connaissance de l'environnement marin. L'accent est mis sur le développement de l'autonomie et la prise de responsabilité, l'entraide et le partage.

L'association fait appel à tous les gens de cœur. A titre d'exemple, un don de 50€, soit 12,50€ après déduction fiscale, offre une « journée de vacances » à un enfant. Les personnes désirant soutenir les initiatives du Secours populaire peuvent devenir bénévoles ou adresser un don financier au comité ou à la fédération la plus proche : www.secourspopulaire.fr

L'histoire des vacances au Secours populaire français

Le Secours populaire français a toujours œuvré pour favoriser le départ en vacances de tous. En effet, dès sa création, avec l'apparition du droit aux congés payés, des séjours en colonies de vacances sont organisés par le Secours rouge international, pour les enfants de déportés. En 1944, un séjour de vacances accueille les enfants de fusillés et de déportés, au Mont-Dore.

Après la fin de la Seconde Guerre mondiale, le Secours populaire poursuit son engagement pour l'accès aux vacances. En 1946, la première grande campagne Vacances est lancée avec pour slogan : « Du grand air pur pour les enfants de France ». De 1947 à 1950, l'association soutient les familles de mineurs du Nord en grève et fait partir leurs enfants. Dès les années 1960, le Secours populaire accroît le champ des possibles pour favoriser le départ en vacances des personnes en situation de précarité. En 1964, Raymond Poulidor soutient la campagne Vacances du SPF. Depuis 1962, le Secours populaire et l'association Europa Kinderhulp développent des séjours de vacances pour des enfants français dans des familles hollandaises. En partant dans une famille à l'étranger, les enfants découvrent la richesse d'une autre culture et aiguisent leur esprit critique, leur curiosité, une ouverture d'esprit. En 1966, les familles de vacances sont mises en place, en France. Puis, en 1973, des premières vacances sont organisées pour les personnes âgées.

En 1987, l'association fait partir des familles entières. La « Journée des oubliés des vacances » En 1979, « Année internationale de l'Enfant », le Secours populaire français décide de lancer, dans toute la France, les « Journées des oubliés des vacances » (JOV) pour permettre à tous de profiter d'un temps de vacances. Ainsi, en 1982, la « Journée des oubliés des vacances » organisée par le Secours populaire d'Ile-de-France rassemble 10 000 enfants à la Vallée des Peaux-Rouges. En 1984, la JOV se déroule pour la première fois à la mer, à Calais et à Boulogne. En 1990, 5 000 enfants de 12 pays de l'Union Européenne se retrouvent sous l'Arche de la Fraternité de la Défense.

La JOV « Soleil 2000 » a permis à 60 000 enfants, venus de toute la France, de découvrir Paris et d'aller à la rencontre de champions tels que Zidane ou Ronaldo, sur la pelouse du Stade-de-France. En 2005, la journée « Soleil du Monde » réunit, à Paris, 60 000 enfants dont 3 000 venus de 48 pays. En 2010, dans le cadre de l'Année européenne de lutte contre la pauvreté et l'exclusion, la JOV « Soleils d'Europe » accueille, sur le Champ-de-Mars, près de 40 000 enfants provenant de toutes les régions de France et de 25 pays.

En août 2015, l'association organise, à Paris, une « Journée mondiale des oubliés des vacances » : Le Pari(s) des solidarités. Pour la première fois, à l'occasion des 70 ans du Secours populaire, 70 000 enfants et familles privés de vacances se retrouvent, au pied de la tour Eiffel, pour une immense fête solidaire. Venus de toute la France et de 70 pays du monde, les vacanciers du jour découvrent Paris, en matinée, grâce à 200 parcours de chasses aux trésors spécialement concoctés pour l'évènement, avant de se réunir, sur le Champ-de-Mars, pour un pique-nique géant, des centaines d'animations et un concert surprise en présence de nombreux artistes connus comme M. Pokora ! Le record du monde du plus grand flashmob a été battu lors de cet évènement.

L'association fait appel à tous les gens de cœur. A titre d'exemple, un don de 50€, soit 12,50€ après déduction fiscale, offre une « journée de vacances » à un enfant. Les personnes désirant soutenir les initiatives du Secours populaire peuvent devenir bénévoles ou adresser un don financier au comité ou à la fédération la plus proche : www.secourspopulaire.fr

Les partenaires

« Vacances d'été 2023 »



L'association fait appel à tous les gens de cœur. A titre d'exemple, un don de 50€, soit 12,50€ après déduction fiscale, offre une « journée de vacances » à un enfant. Les personnes désirant soutenir les initiatives du Secours populaire peuvent devenir bénévoles ou adresser un don financier au comité ou à la fédération la plus proche : www.secourspopulaire.fr



Fiche d'identité du Secours populaire français

Le SPF en chiffres (2021)

3,5 millions de personnes aidées en France et dans le monde

204 000 personnes accompagnées sur l'accès aux vacances – 358 000 journées de vacances

98 fédérations

664 comités

1 300 permanences d'accueil, de solidarité et relais-santé

90 000 animateurs-collecteurs-bénévoles

Plus de **200** mécènes solidaires

192 actions d'urgence et programmes de développement

dans **53** pays à l'aide d'un

réseau de **131** partenaires locaux

Secours populaire : tout ce qui est humain est nôtre

Jour après jour, ici comme partout dans ce monde, le Secours populaire, association de solidarité reconnue d'utilité publique née en 1945, agit pour un monde plus juste, en permettant à chacun de s'émanciper et trouver sa place de citoyen.

Issu du peuple, animé par lui, mobilisé pour lui, le Secours populaire promeut une relation d'égal à égal véritablement unique et un accueil inconditionnel. Présent partout, au bout de la rue comme au bout du monde grâce à son réseau de partenaires, il valorise systématiquement l'initiative comme mode d'action. Il peut ainsi agir tout de suite pour soulager ceux qui souffrent : actions d'urgence pour pallier les problèmes immédiats, actions dans la durée, parce que l'homme doit être pris en compte dans toutes ses dimensions.

Toute l'année, partout en France, les animateurs-collecteurs bénévoles du Secours populaire se mobilisent pour collecter des fonds et organiser des initiatives de solidarité afin de venir en aide aux victimes de l'arbitraire, des injustices sociales, des calamités naturelles, de la misère, de la faim, du sous-développement, des conflits armés, et faire vivre la solidarité populaire.

Ses 90 000 animateurs-collecteurs bénévoles et tous ceux qu'il rassemble, adultes comme enfants, ses partenaires, entreprises et donateurs... apprennent à s'émanciper, à vaincre le déterminisme social, à vivre la solidarité jour après jour. Ancré sur la vision d'un monde plus solidaire et plus juste, le Secours populaire crée du lien autour de valeurs partagées dans sa visée d'une transformation sociale. Combatif, militant et engagé, il joue un rôle d'aiguillon auprès de tous les pouvoirs en place sans s'y substituer.

Le Secours populaire français, déclarée Grande Cause nationale en 1991, agréée d'éducation populaire, détenant un statut consultatif auprès du Conseil économique et social des Nations unies et membre du comité de la Charte est habilité à recevoir des dons et des legs.

L'association fait appel à tous les gens de cœur. A titre d'exemple, un don de 50€, soit 12,50€ après déduction fiscale, offre une « journée de vacances » à un enfant. Les personnes désirant soutenir les initiatives du Secours populaire peuvent devenir bénévoles ou adresser un don financier au comité ou à la fédération la plus proche : www.secourspopulaire.fr

Annexe

L'ANCV, un partenaire engagé

Le partenariat entre le Secours populaire français et l'ANCV dure depuis plus de 30 ans et il porte sur l'ensemble des programmes d'aides au départ en vacances déployés par l'Agence. Il a bénéficié, en 2022, à 12 160 personnes avec une dotation financière globale de près de 2 millions d'euros.

Les Aides aux Projets Vacances, est le programme qui répond le plus favorablement aux attentes des vacanciers aidés par les professionnels et bénévoles de 77 fédérations départementales du Secours populaire. La préparation d'un projet de vacances est utilisée comme un outil d'accompagnement social qui permet d'une part de tisser des liens de confiance avec le référent du Secours populaire et d'autre part de rendre des familles, en difficultés sociales et économiques, acteurs de leur projet vacances, contribuant ainsi à sa réussite.

En 2022, 12 160 personnes sont ainsi parties en vacances grâce à ce dispositif.

« Seniors en Vacances » permet aux personnes âgées de plus de 60 ans, retraitées et sans activité professionnelle, de partir en vacances pour rompre avec leur quotidien. L'ANCV propose des séjours tout compris d'une semaine sur près de 200 destinations en France, au prix maximum de 248 euros grâce à l'aide financière de l'ANCV déduite, apportée aux personnes non imposables pour un séjour de 8 jours et hors transport. En 2022, les fédérations du Secours populaire ont ainsi organisé des séjours « Seniors en Vacances » au profit de 1 530 personnes âgées.

Le programme Bourse Solidarité Vacances (BSV) est destiné aux personnes économiquement faibles, qui ont besoin d'un coup de pouce pour partir en vacances. Ce sont essentiellement des associations ou des communes qui le proposent aux familles, notamment monoparentales qu'elles suivent tout au long de l'année. BSV, c'est une offre de séjour et de loisirs provenant des différents acteurs du tourisme à des tarifs solidaires. En 2022, 520 personnes aidées par les fédérations du Secours populaire ont profité du programme « Bourse Solidarité Vacances ».



L'association fait appel à tous les gens de cœur. A titre d'exemple, un don de 50€, soit 12,50€ après déduction fiscale, offre une « journée de vacances » à un enfant. Les personnes désirant soutenir les initiatives du Secours populaire peuvent devenir bénévoles ou adresser un don financier au comité ou à la fédération la plus proche : www.secourspopulaire.fr